



















ÉDITORIAL ____

SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE

ACTUALITÉS MUNICIPALES

— **6** – **AU QUOTIDIEN**

> — **7** — **TRAVAUX**

- 8 -ÉLÉCTIONS **MUNICIPALES**

URBANISME

- **10-11** – **DOSSIER**

– 12 – **CENTRE SOCIAL**

— **13** — **VIE ASSOCIATIVE**

— 14 -**COMMERCES ET SERVICES**

— 15 — INTERCOMMUNALITÉ

— 16 — **RIVES EN DIRECT**

> - 17 -ÉVÉNEMENT

— 18 — **SOLIDARITÉ**

AGENDA | 19 **ÉTAT-CIVIL** | 19



Dans un souci d'équité et de respect des principes républicains régissant la communication publique en période pré-électorale, je m'abstiendrai de m'exprimer dans ces colonnes. Comptant sur votre compréhension.

Votre maire, Julien Stuaut

INFOS MUNICIPALES

Directeur de la publication: Julien STEVANT Rédaction et photographies : Service communication

Mise en page: Marion GRECO

Impression: Imprimerie RUZZIN, Moirans



Régie publicitaire: Éditions BOURSIER - 06 08 86 29 44

Distribution: DSPA

Pour toute correspondance ou envoi d'information:

Service communication - 04 76 91 28 75

RETOURS EN IMAGES SUR LES MOMENTS FORTS DE LA VIE RIVOISE



Amitiés de jeunesse 🤒

Pour la première fois dans l'histoire du jumelage entre Refujos de Basto et notre ville, une délégation de jeunes portugais a été officiellement accueillie par les élus du CME à l'occasion d'un week-end riche d'échanges, d'activités et de franches rigolades!



Le Val de Fure à l'honneur dans nos rues 🥨

Afin de renouveler l'exposition des banderoles historiques déployées en ville l'année dernière, un concours photographique a été initié sur le thème du Val de Fure. Les splendides clichés des participants sont ainsi visibles pour quelques mois encore en divers points de la cité.

Programmation culturelle de l'été

Entre le défilé du Corso, les festivités du 13 juillet et l'incontestable succès du festival des Mercredis de l'Orgère, l'été Rivois fut encore une fois mémorable et animé de rencontres, de convivialité et de bonnes musiques.



Journées européennes du patrimoine

C'est un programme de très haute volée qui s'est décliné sur ce week-end dédié chaque année à nos richesses patrimoniales, entre visites guidées, exposition de voitures de collection et animation musicale très originale autour des vitraux de l'église Saint-Valère.



PERSONNEL MUNICIPAL

JOHANNE BOSCARO

nouvelle directrice de la crèche multi-accueil La Ribambelle

Suite au départ de Christelle Châtelard, la Ville de Rives a recruté Johanne Boscaro sur le poste de directrice de la crèche multi-accueil municipal La Ribambelle. En fonction depuis le 1er octobre, cette habitante d'Apprieu, maman de deux adolescentes, est titulaire d'un diplôme d'État de puériculture et a exercé pendant près de 17 ans au service néonatalogie de l'hôpital couple-enfant de Grenoble. Elle a ensuite rejoint la fonction publique territoriale en qualité de directrice de la crèche municipale de Voreppe. À 44 ans, elle a donc fait le choix de Rives pour intégrer une structure à taille plus humaine et mettre sa belle expérience au service des enfants, des familles et de l'équipe de la Ribambelle. Dans notre commune, dont elle connaît déjà le dynamisme, elle souhaite travailler dans un climat de confiance et de transparence avec les nombreux acteurs de la petite enfance. Animée par un attachement très fort avec les tout-petits, elle avoue avoir besoin de leur contact et ne manquera donc pas d'évoluer au plus proche d'eux et de son équipe pour rester en phase avec la réalité du terrain, tout en assumant ses responsabilités de gestion administrative et de relation avec les familles.



KAMILIA BEN HADJ SALEM

assistante de service social

Dans un souci constant d'accompagner les habitants confrontés à des difficultés sociales. la Ville de Rives et son CCAS ont souhaité renforcer leurs moyens d'action en créant un poste de travailleur social. Cette nouvelle mission s'inscrit dans la volonté de la collectivité d'apporter un soutien de proximité aux Rivoises et Rivois les plus fragiles. Kamilia Ben Hadj Salem vient d'être recrutée pour occuper ce poste.

Cette ieune maman de 30 ans. domiciliée à Charnècles. est titulaire du diplôme national de conseillère en économie sociale et familiale qu'elle a su faire évoluer vers une spécialité en assistance sociale. Jusqu'à présent sa carrière a été orientée vers le secteur associatif, au départ au sein de l'Adoma (ex Sonacotra) et depuis six ans avec l'ADATE (Accompagnement et Dignité de l'Accueil de Tous les Étrangers) où elle assurait la pris en charge des familles sans-papiers. L'envie de changer d'horizon et la volonté d'intégrer le monde des collectivités locales l'ont orientées vers ce nouveau poste dans lequel son expertise des réseaux de l'aide sociale lui permettra d'accompagner au mieux les habitants les plus précaires. Kamilia assurera par ailleurs un rôle de responsable du CCAS de la Ville de Rives.



TROUBLES DU VOISINAGE: MIEUX VIVRE ENSEMBLE

stop aux incivilités

AU BON MOMENT C'EST MOINS DÉRANGEANT



Afin de maintenir une cohabitation harmonieuse avec ses voisins et éviter les conflits, il convient de respecter certaines règles essentielles de savoir-vivre. Si celles-ci paraissent évidentes à une majorité d'entre nous, il semble utile d'insister sur leur impact en matière de tranquillité collective.

Les troubles anormaux du voisinage sont des nuisances qui perturbent la tranquillité et le bien-être des habitants. La loi du 15 avril 2024 a précisé les caractéristiques principales d'un trouble anormal, à savoir son caractère excessif et répété, qui va au-delà des simples désagréments que chacun peut rencontrer dans son environnement de vie.

Les exemples courants de troubles anormaux incluent ainsi les nuisances sonores (musique forte, bruits de pas, cris, aboiements de chiens, etc.), les nuisances olfactives (odeurs persistantes provenant de poubelles non entretenues, d'animaux, de fumée, etc.), les nuisances visuelles (déchets visibles, encombrements, construction non conforme, etc.) mais également les comportements inappropriés (actes d'incivilité, harcèlement, comportements agressifs, etc.).

Et, si selon le Code général des collectivités territoriales, il incombe au maire et à ses services de réprimer ces atteintes à la tranquillité publique, ce sont bien des constats sur l'intensité et la nature répétée du trouble anormal qui conduisent légalement à engager des poursuites et à éditer des procès-verbaux, d'un montant minimum de 68 €.

Dans la pratique, une médiation entre les parties concernées est obligatoire. Cette mesure vise à favoriser la résolution amiable des conflits, en offrant un espace de dialogue encadré par un médiateur impartial. La médiation permet en effet souvent de trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties, évitant ainsi les longues et coûteuses procédures judiciaires. Aussi, c'est un appel à la bonne entente et au respect mutuel qui doit prévaloir pour continuer à vivre ensemble, en bonne harmonie.

DES HORAIRES SPÉCIFIQUES POUR LES TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à moteur thermique, tronconneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.





RAPPEL SUR L'ENTRETIEN DES HAIES ET DES ARBRES PRIVÉS

En cette période de taille, il est important de rappeler que chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils se situent en bordure des voies de circulation publiques et privées. Ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations

privées riveraines d'une voie communale, aux frais des propriétaires défaillants est prévue par la loi. Des courriers adressés aux propriétaires dont les plantations poseraient problèmes sont à ce titre en préparation, afin de faire respecter cette réglementation.

REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE: LA FUTURE RUE DE LA RÉPUBLIQUE SE PROFILE





Au terme d'un chantier rondement mené. la rue de la République dévoile son nouvel agencement et permet d'envisager un cadre de vie plus accueillant, plus apaisé et plus moderne.

Les travaux de modernisation du cœur de ville réalisés sur cette partie de la rue de la République ne sont pas encore totalement achevés, mais ils laissent d'ores et déjà présager du nouveau visage de l'artère principale de notre ville.

De la placette du Bourrelier jusqu'à l'avenue Jean Jaurès, trottoirs larges et sécurisés. emplacements de terrasses, voie de circulation réduite, stationnements mieux adaptés et nouveaux espaces de végétalisation composent ainsi les caractéristiques les plus marquantes de cette rue métamorphosée.

La mise en circulation concrète sera donc conforme au planning annoncé et devrait avoir lieu fin octobre. Il convient d'ailleurs de saluer les équipes des entreprises prestataires de ces travaux, à savoir Colas (pour la reprise des réseaux d'eau et d'assainissement. les mises à niveaux. les implantations de bordures et trottoirs, les enrobés de voirie) et Laquet (béton désactivé des trottoirs et passages piétons, aménagement du parking Brochier), dont

l'engagement et le professionnalisme ont permis de respecter les délais d'un chantier compliqué.

Une fois les enrobés et traçages au sol effectués, accompagnés de la pose de potelets de sécurité et de mobilier urbain, la phase de végétalisation se déploiera courant novembre, période plus propice aux plantations. Des érables pour la place Brochier, des arbustes en limite de voirie et un magnifique ginkgo biloba pour la placette du Bourrelier (croisement avec la rue Janin-Coste), seront installés pour parfaire l'aspect esthétique et l'harmonie du secteur.

Pour la suite:

Cette tranche de travaux (intégrant au préalable la rue du 8 Mai 1945 et la place de la Libération) se poursuivra en 2026, en trois phases distinctes:

- 15 janvier-30 avril: aménagement de la rue Alfred Buttin (de la rue de la République jusqu'à l'entrée du parking Saint-Vallier)
- début mai-30 juillet: aménagement de la rue de la République, entre la rue Alfred Buttin et l'avenue Jean Jaurès
- août-fin octobre: aménagement de l'avenue Jean Jaurès, depuis la rue de la République jusqu'à la rue Sadi Carnot.

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les Rivoises et Rivois installés en 2025 dans notre commune sont conviés à participer à une manifestation conviviale afin de découvrir l'organisation municipale et d'échanger avec les élus autour du verre de bienvenue, vendredi 28 novembre à partir de 19h en mairie.

Inscriptions souhaitées au 04 76 91 46 44 ou par mail à accueil@ville-de-rives.fr





ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026



Les dates des futures élections municipales sont connues: premier tour le dimanche 15 mars et second tour le dimanche 22 mars 2026!

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales ont également été précisées: le 4 février en ligne et le 6 février au format papier.

Pour éviter les désagréments et vous assurer de pouvoir voter, vous devez vérifier si vous êtes toujours inscrits avant ces dates car:

- 146 radiations ont été effectuées depuis les dernières élections (rappel: les radiations sont opérées après un certain nombre de retour de courriers (propagandes électorales, carte et autres courrier), même si déménagement dans la commune.
- Les électeurs qui déménagent dans la commune ont l'obligation d'informer du changement d'adresse au service élection (pas de mutualisation inter service).
- La commune a l'obligation de mettre à jour la liste électorale en radiant toutes les personnes ayant perdu l'attache avec la commune.

Vous pouvez consulter votre situation électorale sur service public, cela permet de savoir si vous êtes toujours inscrits: www.elections.interieur.gouv.fr

Pour connaître précisément l'adresse de rattachement vous devez appeler le service des élections ou adresser un mail à etat-civil@ville-de-rives.fr

Vous avez été radiés? Pas de panique: vous pouvez vous réinscrire en ligne ou en vous présentant au guichet.



COLIS DE NOËL DU CCAS 2025

par voie postale, peuvent d'ailleurs com-

Chaque année, le CCAS de la Ville de Rives a le plaisir d'offrir un colis de fin d'année aux Rivois et Rivoises de plus de 70 ans. Afin de limiter le gaspillage et surtout de n'oublier aucun de nos anciens, la Ville de Rives met en place un courrier-réponse à retourner avant le 7 novembre au CCAS de Rives (dépôt ou par voie postale).

Les personnes n'ayant pas reçu ce courrier

pléter le coupon ci-dessous et le retourner au CCAS de la Ville de Rives à la Maison de l'Orgère. La distribution des colis s'effectuera

le jeudi 11 décembre en mairie puis le samedi 13 décembre au domicile des personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Madame	Monsieur
Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:
Date de naissance:	Date de naissance:
N° téléphone:	
Adresse:	
souhaite bénéficier d'un colis de fin d'année 🗌 SOLO 🗌 DUO	
ne souhaite pas bénéficier d'un colis de fin d'année	



OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU PLU



La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, initiée en 2021, arrive presque à son terme. Une enquête publique est ainsi organisée jusqu'au 5 novembre 2025, afin de vous permettre de prendre connaissance de l'ensemble du dossier et de faire part de vos observations et autres propositions.

Pour rappel, les principales caractéristiques de ce projet visent à:

- Soutenir un modèle d'aménagement et de développement responsable et soutenable face à l'urgence des enjeux environnementaux et climatiques;
- Conduire un développement plus apaisé et maîtrisé de Rives, qui préserve son caractère de petite ville à la campagne et réponde à son statut de pôle principal du Pays Voironnais;
- Inscrire le territoire dans la trajectoire de la neutralité foncière en 2050 (ZAN). Cette enquête publique sera pilotée par Capucine Morin, biologiste retraitée, désignée par le tribunal administratif de Grenoble en qualité de commissaire-enquêtrice.

CONSULTATION DU DOSSIER

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un dossier imprimé sera mis à disposition du public en mairie aux horaires d'ouverture habituels (lundi, mardi et jeudi: 8h-12h et 13h30-17h, mercredi: 8h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 8h-12h et 13h30-16h) et exceptionnellement le samedi de 9h à 11h30. Un dossier dématérialisé sera également accessible, depuis un poste informatique disponible en mairie ou depuis le site de la commune : www.mairie-rives.fr

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS

Un registre unique sera mis à disposition en mairie pour vous permettre de déposer vos observations. Ce registre sera également disponible en ligne sur le site internet de la mairie. Les observations et propositions pourront en outre être adressées par courrier à l'attention de la Commissaire enquêtrice (Enquête publique sur la révision du PLU - Mairie de Rives -BP106 – 38147 Rives Cedex) ou par mail à l'adresse suivante: enquete-publique-6674 @registre-dematerialise.fr. Les contributions en ligne seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé afin d'être visibles par tous.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le projet de zonage assainissement des eaux usées, pour accompagner la révision du PLU, a été actualisé sur le territoire de Rives par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, qui en détient la compétence. À ce titre, toute information peut être demandée auprès de la direction du Cycle de l'eau du Pays Voironnais au 04 76 67 60 10.

ET APRÈS...

Au terme de l'enquête, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairie et sur le site internet de la commune.

DES PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE ENOUÊTRICE

Madame Capucine Morin, commissaire enquêtrice recevra par ailleurs le public en mairie aux dates et heures suivantes:

- lundi 27 octobre de 15h à 17h.
- mercredi 5 novembre de 14h à 16h.

MÉTIERS TERRITORIAUX: L'ENJEU PERMANENT DE LA PROPRETÉ DES BÂTIMENTS



Responsabilité quotidienne de la Ville de Rives, la propreté des bâtiments municipaux s'avère essentielle au bon fonctionnement de la collectivité et à la qualité d'accueil des usagers. Les agents qui composent l'importante équipe dédiée à cette mission prennent ainsi en charge des milliers de m² de surfaces, souvent très spécialisées.

On ne les croise que très rarement, pourtant leur rôle est primordial. Tôt le matin ou tard dans la journée, les 26 agents d'entretien municipaux sont sur la brèche pour faire en sorte que les équipements et services de la commune soient parfaitement propres et sains. Avec 21 sites différents à gérer, la tâche s'avère compliquée, mais elle l'est encore davantage comptetenu de la diversité des usages auxquels

ces bâtiments sont destinés. À cet effet, si un protocole d'hygiène global a été édité de longue date pour favoriser une approche très professionnelle des interventions de nettoyage, de nombreuses spécificités techniques sont à l'œuvre et régulièrement mises à jour, afin d'assurer ces entretiens adaptés. On ne nettoie ainsi pas de la même façon ni avec la même précision, un bureau, qu'une cuisine ou qu'un réfectoire scolaire, ou encore que des sanitaires, des vestiaires, des salles de réunion et des espaces d'activités.

Les méthodes peuvent être différentes d'un site à l'autre mais les produits tendent à être standardisés. Et si c'est ainsi généralement la méthode du «bio-nettoyage» (balayage humide associé à un lavage) qui est mise en œuvre, avec des produits génériques pour sols et surfaces, seuls des produits spéciaux sont obligatoires pour les surfaces inox ou les sanitaires par exemple. Des entretiens mécaniques sont aussi nécessaires avec l'aide d'autolaveuses pour les grandes surfaces et par ailleurs, de nouveaux procédés issus du monde hospitalier commencent à se déployer dans certains groupes scolaires (voir encadré).

Ces multiples procédures et protocoles, cette diversité de bâtiments pris en charge et des réglementations en constante évolution, impliquent des mises à jour régulières et l'équipe bénéficie à ce titre de formations spécifiques quasiment continues. Dosages des nouveaux produits (en particulier les biocides), modes d'application, utilisation des matériels, gestes et postures, formations HACCP pour les interventions en cuisine, secourisme ou incendie: ces occasions d'évolution et de professionnalisation sont permanentes pour assurer la sécurité sanitaire de la collectivité dans les meilleures conditions.

Cet engagement quotidien de l'équipe pour le bien-être collectif, doit en définitive susciter le plus grand respect et tous les usagers sont invités à mettre en œuvre le minimum d'efforts nécessaires pour ce travail essentiel.



PASSAGE DE RELAIS À LA COORDINATION DU SERVICE

Afin de faciliter le travail des agents, d'assurer une médiation avec les usagers et de veiller au respect des protocoles d'entretien, un poste de responsable a été créé il y a de nombreuses années au sein de l'organigramme municipal. Chargé du suivi réglementaire et administratif, de la gestion des stocks et des approvisionnements en produits ou vêtements de travail et de la prise en charge des imprévus, ce poste qui nécessite une connaissance très précise des sites d'intervention, était occupé depuis 5 ans par Jacky Blanc-Brude. Son départ à la retraite approchant, il a passé le relais à Florence Battail, qui au terme d'une carrière d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), s'investit pleinement dans ce nouveau rôle de coordinateur.



BUDGET ANNUEL DU SERVICE

50 000 €

intégrant les achats de matériel, de produits et d'équipements individuels, ainsi que des prestations extérieures pour des travaux spécifiques comme la vitrerie.

LA MÉTHODE DE PRÉ-IMPRÉGNATION SE DÉVELOPPE

Les métiers de l'entretien étant réputés pour favoriser les troubles musculosquelettiques, une nouvelle méthode de travail, issue du monde hospitalier est à l'œuvre dans les deux écoles maternelles, Pierre Perret et Aimé Césaire. Cette méthode, dite de pré-imprégnation, consiste à préparer avant même de commencer l'entretien, un certain nombre de microfibres et de lavettes imprégnées de la quantité adéquate de solution de nettoyage. Ce procédé permet des interventions plus ergonomiques et plus efficaces, en évitant aux agents d'avoir à utiliser des presses d'essorage ou des seaux lourds. Seuls inconvénients de ce nouveau procédé: l'investissement dans des dessertes roulantes adaptées et la nécessité de disposer sur site, d'une machine à laver et d'un sèche-linge.





APPEL À BÉNÉVOLES!

LE P'TIT BUS DU JEUDI **ET LE P'TIT BUS DES SORTIES**

Afin de maintenir un service nécessaire pour les rivois en difficultés avec la mobilité, le Centre social de l'Orgère recherche de nouveaux bénévoles pour compléter l'équipe! Nous recherchons des conducteurs pour la navette du mini bus pour permettre aux usagers d'aller faire leurs courses le jeudi matin et pour des sorties loisirs occasionnels.

LES ATELIERS DE LANGUE FRANÇAISE

Vous avez le goût de la pédagogie et des relations humaines. Vous désirez accompagner un groupe d'apprenants dans l'acquisition de la langue française afin que chacun prenne de l'autonomie dans sa vie quotidienne? Alors nous serons ravis de vous accueillir dans notre équipe du Centre social de l'Orgère!

🖎 Vous avez un peu de temps à partager et vous êtes intéressé pour candidater: renseignements au 04 76 65 37 79 ou envoyer un mail à animation.csmo@villede-rives.fr.

«LUDO-DÉCOUVERTE»: **UN TEMPS POUR DÉCOUVRIR LA** LUDOTHÈOUE!

Vous êtes nouvellement arrivés à Rives. Vous souhaitez découvrir la ludothèque. Vous recherchez un lieu pour jouer et passer un moment convivial entre adultes! Pour faciliter votre première visite durant les temps d'accueil tout public, Patricia du centre social organise une découverte de la ludothèque plusieurs lundis dans l'année avec un départ du centre social. Ces temps auront lieu les lundis 10 novembre 2025, 19 janvier 2026 et 16 mars 2026. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès de Patricia à l'accueil du centre social de l'Orgère au 07 43 15 71 80.

Cratuit – sur inscription – public adulte Lundi 10 novembre 2025, rendez-vous au centre social à 16h15



DES SOIRÉES « CINÉ DOCU » À RIVES?



Le cinéma documentaire vous intéresse et vous aimeriez développer des projections régulières ici à Rives? Et bien c'est possible. La Fédération des Centres Sociaux de France et Tënk (www.on-tenk.com). une plateforme française de diffusion en ligne dédiée au documentaire d'auteur, ont noué un partenariat en septembre 2017 pour renforcer la présence du cinéma documentaire, véritable outil de dialogue et d'échange, au sein des centres sociaux. Grâce à ce partenariat, votre Centre Social de l'Orgère peut organiser gratuitement des projections publiques de documentaires sélectionnés par Tënk spécialement pour le réseau des centres sociaux. Pour organiser ce projet ensemble, le Centre Social vous propose une rencontre le jeudi 30 octobre à 19h dans ses locaux à l'Orgère, avec la participation de Lucie

Robin, coordinatrice du volet Ciné Docu-

mentaire d'AGORA Peuple et Culture. CINÉ MIAM PAPOTE

«La nuit des films mortels»

Investir la grande fête populaire d'Halloween pour y parler de la mort, sans tabou, à travers des films aux formes, genres et durées des plus variées, histoire de se laisser embarquer par la Faucheuse, tout en ayant les moyens de s'en remettre...! Ces courts et moyens-métrages viendront questionner le deuil, les métiers du funéraire, le suicide assisté, mais nous offriront également un détour par Cuba ou le Bénin afin explorer d'autres perceptions et d'autres pratiques.

💟 Vendredi 31 octobre dès 18h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère



Une belle initiative de familles coconstruite avec le Centre Social dans l'objectif de favoriser la solidarité, la réutilisation et la consommation responsable! Après une réussite du 1er troc organisé cet été, un nouveau troc est programmé le mercredi 5 novembre 2025 de 16h30 à 18h30 en salle François Mitterrand.

Voici les informations pour venir troquer en famille:

TROC'EN FAMILLE

- 25 articles maximum déposés (vêtements, manteaux, chaussures, déguisements, bonnets, écharpes...)
- taille 0 > 12 ans, en bon état (propre, ni troué, ni tâché, ni abîmé)
- vêtements de saison hivernale unique-
- on peut récupérer autant d'articles que ceux déposés

DÉPÔT DES VÊTEMENTS

Rendez-vous soit le mardi 4 novembre en salle François Mitterrand de 17h à 18h soit directement au début du troc le 5 novembre de 16h30 à 17h30.

Un petit coin convivial «café et jeux» sera à disposition des familles et leurs enfants.

SÉJOUR POUR TOUS

Permettre l'accès aux vacances pour tous, favoriser des moments en famille, valoriser les échanges et le partage entre les habitants sont les objectifs fixés et atteints par les séjours proposés par le centre social depuis 3 ans. Cet été le séjour s'est déroulé à la salle Les Alpes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, avec des activités variées et adaptées à tous: rafting, visite de la Cité Vauban, randonnées, les bains du Monêtier, soirées blind test et constellation. Un week-end chargé de beaux souvenirs partagés tous ensemble! Pour faire partie du prochain séjour été 2026, une réunion d'informations est ouverte à



tous le mercredi 12 novembre 2025 à 18h30 pour travailler ensemble le projet et vous permettre de déposer votre demande d'inscription (les personnes présentes à la réunion sont prioritaires, dans la mesure des critères d'inscriptions).

💟 Renseignements auprès de Flora Delaygues au 04 76 65 37 79

AVEC ATR GYMNASTIQUE, LES TOUT-PETITS ONT EUX **AUSSI LE DROIT DE VENIR GAMBADER SUR LES TAPIS!**

La salle de motricité, située au-dessus de la ludothèque, a été repensée et agrandie en ce début d'année. Elle permet désormais d'avoir un bel espace pour les bébés trotteurs et l'accueil des familles dans de belles conditions. 3 espaces à découvrir:

- motricité générale: tapis, module, tunnel... pour bouger en toute liberté
- motricité fine: jeux de construction, puzzles et autres manipulations d'objets
- temps calme: livres, balles de massage et musique douce pour finir la séance en douceur Le tout dans un environnement adapté, sécurisé et sous la supervision d'un éducateur sportif! Petit changement également cette saison avec une matinée supplémentaire le mardi et des inscriptions au trimestre.

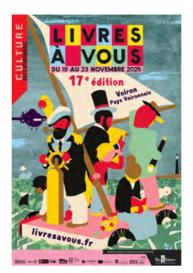
Horaire d'accueil:

- le mardi de 9h30 à 10h15 pour les 12/24 mois et de 10h30 à 11h15 pour les 24/36 mois
- le mercredi de 9h à 9h45 pour les 12/24 mois et de 10h à 10h45 pour les 24/36 mois
- Pour toutes informations complémentaires: www.atrgymnastique.wixsite.com ou par mail à atrgymnastique@gmail.com





DU CÔTÉ DE LA MJC



APÉRO LECTURE

Dans le cadre du prologue du festival Livres à Vous, la MJC, la commune libre du Mollard et la médiathèque Albert Camus proposent un apéro lecture, dans les locaux de la commune libre du Mollard. Un moment convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités.

Avec en alternance: Marie Aussiette. Grégory Faive, Anna Gaillard, Arlette Gervasi, Odile Guillet-Revol, Geneviève Nain, Jean-Louis Muselli et Didier Kioulou.

ieudi 6 novembre à 19h, dans les locaux de la Commune libre du Mollard, rue de la Treille. Événement gratuit et tout public!

SOIRÉE AFTER WORK

Blind-test avec quelques pas de danse pour décompresser de la semaine! Buvette et petite restauration sur place.

😂 Vendredi 21 novembre à partir de 18h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère. Réservation conseillée: 04 76 65 21 45



CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE

Pour faire suite à la soirée débat «Inceste et violences sexuelles sur mineurs: sommesnous tous complices?», la MJC de Rives accueille une conférence théâtralisée «Ces choses-là on n'en parle pas, on oublie» par la Compagnie La Douce dans le cadre du festival Puissantes.

mardi 25 novembre, spectacle à 20h et ouverture au public à la salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

SOIRÉE DÉBAT

Sur le thème «Fake news: peut-on encore garantir l'esprit critique?»

vendredi 28 novembre à 19h, salle Pierre Brigard

LE THÉÂTRE ARRIVE PRÉSENTE « RENDEZ-VOUS AU SOUARE »

Pour la première fois, Le Théâtre Arrive participe à une expérience unique en matière de traitement thérapeutique des dédoublements de la personnalité. Docteur Benedicte et Docteur Albert imaginent un square où se rencontrent les diverses personnalités des patients. Des TOCS, des TICS, des TRUCS s'entrecroisent et se télescopent, se percutent et provoquent le rire. Mais, seront-ils guéris? Parviendront-ils à rentrer chez eux? Vous-mêmes, sortirez-vous indemnes de ces rendez-vous au square? D'après le texte de J.-P. Mourice, adaptation et mise en scène par Elsa, Damien et Pascal.

😂 vendredi 28 et samedi 29 novembre à 20h, dimanche 30 novembre à 15h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère. Entrée : 8€, durée 1h30 - à partir de 10 ans Réservations: letheatrearrive@gmail.com / 06 78 85 29 92.



L'ASSOCIATION LE PETIT PRÉ RECHERCHE UN ACCUEILLANT POUR SON LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Qu'est-ce qu'un lieu d'Accueil Enfants-Parents? C'est un espace de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole. Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis, accompagnés d'un adulte référent. Les futurs parents sont aussi les bienvenus.

🖎 Libre, sans inscription, sur Rives et Moirans. Renseignements: 06 70 68 77 33 / asso.lepetitpre38@gmail.com

MARIANNE GRASSO, COURTIER EN ASSURANCES & GESTION DE PATRIMOINE

Rivoise depuis touiours. Marianne Grasso a choisi de franchir une nouvelle étape professionnelle en ouvrant son propre cabinet d'assurance. Après 16 années d'expérience dans le secteur de l'assurance, de la protection sociale et de la gestion de patrimoine, Marianne Grasso a choisi la voie de l'entreprenariat. Elle accompagne aussi bien les particuliers que les professionnels et chefs d'entreprise, en leur proposant un conseil indépendant, personnalisé et rigoureux.

Son champ d'intervention sur l'Isère couvre notamment les obligations légales des entreprises en matière de protection des salariés, la protection sociale du dirigeant, les solutions d'investissement pour les entreprises, la défiscalisation et l'optimisation du revenu global, l'accompagnement patrimonial. Courtière indépendante, elle bénéficie de l'appui du groupement SOFRACO dont elle est membre, ce qui lui permet d'accéder à des solutions auprès d'un large panel de compagnies, pour répondre au plus près des objectifs de ses clients, dans un cadre sécurisé et transparent.

Afin de se rendre plus disponible pour les dirigeants et les particuliers, elle effectue ses rendez-vous directement sur site, que ce soit au sein des entreprises ou à domicile. Cette approche appréciée par ses clients, lui permet d'offrir un accompagnement adapté aux contraintes de

🖎 Pour en savoir plus, n'hésitez pas à la contacter : 06 46 55 74 93 /marianne. grasso@mgcs.pro





BIJOUTERIE-JOAILLERIE CUNEA

À 41 ans, Alexandre Cune a installé sa bijouterie-joaillerie en lieu et place de l'ancienne bijouterie Aude, au 73 rue de la République. Cet habitant de la Bièvre qui a initialement évolué dans le milieu de la mécanique de compétition, a découvert des similitudes insolites avec sa nouvelle activité « en particulier en matière de riqueur et de précision!» C'est ainsi, au contact de son épouse également bijoutière dans une commune voisine qu'il se lancera dans une formation spécifique au sein de la très réputée école de joaillerie d'Aix-en-Provence. Désireux d'ouvrir sa propre boutique, c'est avec un enthousiasme non dissimulé qu'il a donc repris le local de la rue de la République, accompagné par une salariée spécialisée en joaillerie et une apprentie bijoutière. Alexandre souhaite que son commerce devienne une vraie référence locale et va donc s'attacher à offrir des services de gravures, de réparations et de conseils dans le pur respect des traditions artisanales de la bijouterie. Avec une gamme de produits de qualité, dont une grande partie dédiée à l'horlogerie, accessible à tous les budgets, la bijouterie Cunea peut aussi compter sur sa spécialisation en joaillerie pour fidéliser sa clientèle. Cet art subtil permet en effet d'envisager des créations originales à la demande ou encore des transformations de bijoux spécifiques et constitue une particularité rare dans la région. Afin de marquer son installation dans notre ville, Alexandre Cune va également multiplier les opérations commerciales de promotion avec des jeux-concours ou des tirages au sort. Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à visiter la page Facebook dédiée.

🝳 73 rue de la République, 04 76 07 71 64, bijouteriecunea@outlook.com ouverture du mardi au samedi: 9h-12h et 14h30-19h

LA SARL EDB A CHANGÉ DE **PROPRIÉTAIRE**

Cette très ancienne entreprise de maçonnerie rivoise qui existe depuis 1963 avait été créée par Victor Lazzarotto, père de Jean-Luc qui avait repris le flambeau de l'entreprise familiale. Cette entreprise rivoise a laissé une grosse empreinte sur la commune par la construction de nombreuses maisons individuelles, immeubles, entretiens d'usines locales, l'école maternelle Pierre Perret, etc... Et bien au-delà de la commune Jean-Luc et Annick Lazzarotto ont accompagné Paul Augenstreich durant quatre années de transition. Paul est aujourd'hui prêt à quitter sa casquette de salarié pour porter celle de chef d'entreprise, et c'est courant septembre qu'il prend son envol. Annick restera encore un peu à ses côtés pour la partie administrative. C'est à lui désormais que revient l'écriture du prochain chapitre! Nous lui souhaitons un avenir en béton.

contact: 06 40 31 64 75



POUR SE LANCER DANS LA VIE ACTIVE -50% C'EST UN BON **DÉPART!**

Tu sors des études et démarre dans la vie active? Bonne nouvelle! M réso t'accompagne dans ce changement avec une réduction de 50 % sur ton abonnement annuel.

Voici les conditions pour bénéficier de l'offre:

- avoir entre 18 et 25 ans
- avoir été étudiant(e) en 2024-2025 (ou en service civique jusqu'au 30 juin 2025) Les abonnements concernés par l'offre:
- abonnement M réso annuel 18-64 ans: 349€ au lieu de 698€
- abonnement annuel M'Pro: 321€ au lieu de 642€

Disponible uniquement sur carte Oùra: offerte pour toute création ou renouvellement.

Comment profiter de l'offre?

L'offre est disponible dans la limite de 530 abonnements.

Rendez-vous dans l'une des agences ou points services M Réso:

- Grenoble: Alsace-Lorraine / Grand'Place / StationMobile / Campus
- Crolles: agence de mobilité
- Voiron: agence de mobilité
- Le Square (cars Région, Grenoble)

Et ce n'est pas tout! Tu es salarié?

Ton abonnement annuel est éligible au remboursement par l'employeur dans le cadre de la Prime transport. Cette prise en charge s'effectue à hauteur minimale de 50 % du titre de transport pour les salariés du secteur privé, et de 75% pour les agents de la fonction publique.



SOIRÉE D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION SUR LA MALADIE DE PARKINSON

La maladie de Parkinson: une maladie neurodégénérative d'évolution longue à la symptomatologie complexe. Comprendre que la maladie ne se limite pas aux tremblements et à un corps figé mais touche beaucoup d'autres fonctions, évoluant différemment selon les malades, est le préalable indispensable à une meilleure prise en charge. En France on estime que plus de 270 000 personnes sont directement concernées par la maladie de Parkinson ou une maladie apparentée, et environ 10 millions à travers le monde. La maladie de Parkinson est une maladie individuelle et l'expérience de la maladie est unique pour chaque personne. Apprenez à connaître ses causes possibles, comment elle est diagnostiquée, et à mieux comprendre ses différents symptômes. S'informer et échanger sur la maladie permet de mieux gérer son impact dans la vie au quotidien et dans l'environnement familial. Cette soirée sera animée par les membres du comité France Parkinson Isère et le lieu d'accueil des aidants.

Le jeudi 6 novembre de 18h à 20h30. Innovadom/Bâtiment Inolab Formation, Campus de la Brunerie 38500 Voiron Inscriptions: innovadom@ paysvoironnais.com

Par téléphone: 07 64 81 02 17



ATELIERS AIDANTS **SUR LES DIFFICULTÉS DE DÉGLUTITION ET COMMUNICATION**

Cet atelier a pour objectif de répondre aux questions des proches aidants sur les difficultés liées au langage, à la communication, à la déglutition et aux difficultés cognitives chez la personne âgée. Animés par des orthophonistes.

En partenariat avec le CCAS de Charavines. Les vendredis 7, 14 et 28 novembre de 10h à 12h/3 séances de 2 heures à la salle des permanences de Charavines

RIVES EN DIRECT

ESPACES PUBLICS: INTERDICTION DE FUMER OU DE VAPOTER, DE NOUVELLES RÈGLES

Depuis fin juin, fumer ou vapoter dans les parcs, aux abords des établissements scolaires, des équipements sportifs et même sous les abribus est passible d'une amende. Si respecter cette mesure vous évitera certainement une sanction, cela contribuera aussi à agir pour le bien de tous.

Publié le 27 juin et appliqué dès le 29 juin dernier, le décret n° 2025-582 a ainsi été conçu pour renforcer le vivre-ensemble en garantissant le respect de chacun et en particulier celui des non-fumeurs. Avec

des interdictions visant principalement les espaces extérieurs fréquentés par des enfants et des familles, l'objectif du décret consiste d'abord à réduire l'exposition au tabagisme passif. Ce danger invisible dont les effets nocifs subsistent même en extérieur met particulièrement en danger les enfants, plus vulnérables en raison d'un organisme encore en développement. Dans le même état d'esprit ces interdictions cherchent ensuite à alerter sur l'influence du tabac auprès des jeunes et à en limiter l'attrait en limitant l'effet de mimétise.

Enfin, cette règle répond à des enjeux environnementaux car chaque mégot jeté au sol pollue nos sols et nos cours d'eau avec des substances toxiques. En agissant autrement, vous participez à réduire cette pollution au sein de notre commune.

Appliquer cette règle, c'est donc agir pour le bien de tous: ensemble, protégeons nos enfants, notre environnement et renforçons la qualité de vie dans notre commune.

Pour arrêter de fumer et être accompagné, rendez-vous sur le site www.tabac-infoservice.fr ou appeler le 3839, service gratuit.



QUELQUES CHIFFRES

• Montant de l'amende pour le non-respect de l'interdiction:

135 € d'amende forfaitaire (jusqu'à 750 € en majoration).

- 75 000 décès liés au tabac par an en France.
- 90% des fumeurs commencent avant 18 ans.
- 20 000 à 25 000 tonnes de mégots jetées dans la nature par an.
- 1 mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau polluée.
- 10 ans: le temps de décomposition d'un mégot.

LES LIEUX CONCERNÉS DANS NOTRE VILLE

- Les abords des cinq écoles et du collège (rayon minimum de 10 mètres).
- Les sites sportifs (rayon minimum de 10 mètres).
- Tous les parcs publics.
- La médiathèque Albert Camus (rayon minimum de 10 mètres).
- Les abribus et zones d'attente des transports en commun, pendant les heures de service.



LA MAGIE DES FÊTES **EST DE RETOUR!**

Tradition désormais inscrite sur l'agenda de fin d'année rivoise, la programmation des animations hivernales se dévoile pour 2025, avec son lot de rendez-vous attendus par toute la famille et quelques nouveautés qui promettent de vous émerveiller!

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

C'est autour d'une déambulation aux luminions, ouverte à tous, que sera lancée la période de festivités. Accompagnée par une bandas, cette joyeuse déambulation dans laquelle chacun est invité à porter une écharpe blanche fera le tour des illuminations du centre-ville pour rejoindre la conviviale soirée soupe du centre social, organisée sous la halle des Pompiers. départ 18h30 du parc de l'Orgère, soirée soupe jusqu'à 21h

LUNDI 8 ET MARDI 9 DÉCEMBRE

La Ville de Rives propose des spectacles scolaires aux élèves de maternelle et de primaire de toutes les écoles de la commune, à l'Orgère dans une ambiance de féérie de Noël.

DU 10 AU 13 DÉCEMBRE

Distribution des « colis de Noël du CCAS pour les anciens» en mairie, à l'ehpad avec la présentation d'un spectacle ainsi qu'à domicile

DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Un marché artisanal dédié à la gastronomie des fêtes de fin d'année s'installera sous la halle des Pompiers et la place Xavier Brochier.

Vendredi 12 en nocturne de 17h à 22h. puis samedi et dimanche de 10h à 18h

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Le traditionnel concert-chorale gratuit de Noël se tiendra en l'église Saint-Valère. à 17h

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

Après-midi de fête avec animations, surprises en guirlande et présence du Père Noël organisé grâce au partenariat de la MJC, l'Union des commercants et le centre social de l'Orgère. Avec le spectacle de cirque extravagant *Brodouais*, pour tout public en fin de journée.

14h-18h, parc de l'Orgère et centre-ville



JEUDI 18 DÉCEMBRE

Un **thé dansant** aux saveurs de Noël sera organisé pour nos aînés par le CCAS de la Ville de Rives.

sur inscription auprès du CCAS de la ville de Rives au 04 76 65 37 79



SAMEDI 20 DÉCEMBRE

magicien-mentaliste professionnel, qui proposera son spectacle Stand up magic, mélange de magie, mentalisme et humour,

Spectacle de Magie par Nicolas Ribs,

dans une ambiance futuriste. Récompensé par un Mandrake d'Or, Nicolas Ribs a atteint les demies-finales de La France a un incroyable talent mais aussi de la version américaine de cette émission America's aot talent!

19h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère gratuit pour 300 places maximum réservations et tickets à la Maison de l'Orgère et en mairie

DU VENDREDI 19 DÉCEMBRE AU SAMEDI 3 JANVIER

La patinoire synthétique de 9 mètres par 15 mètres sera de retour place Xavier Brochier, pour le bonheur de tous! de 14h à 18h, gratuit

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

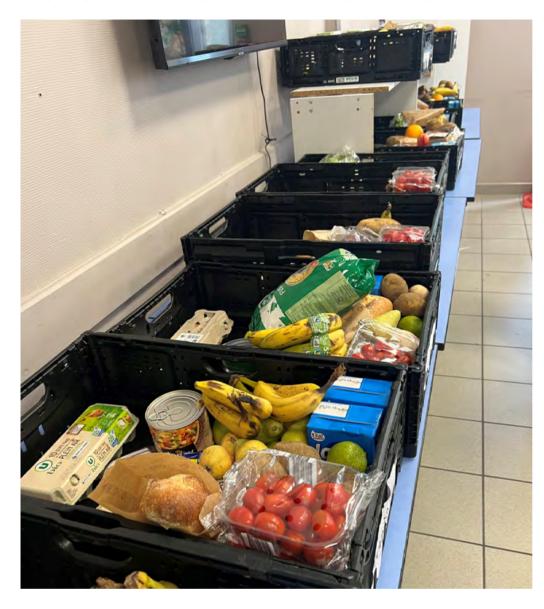
Le désormais traditionnel spectacle sons et lumières de Noël proposé par Techni Global Audiovisuel, vous invitera à partager la magie des fêtes!

19h30, place de la Libération



Tous les détails de cette programmation sont a retrouver sur www.mairie-rives.fr

LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES À RIVES ET ALENTOURS



À Rives et dans les communes voisines. plusieurs structures œuvrent chaque semaine pour accompagner les habitants en difficulté grâce à la distribution de denrées alimentaires. Ces dispositifs, portés par des associations en partenariat avec le CCAS, reposent largement sur l'engagement des bénévoles. Trois associations sont ainsi mobilisées:

- D'Une Rives à l'Autre à Rives : chaque mercredi après-midi, une distribution a lieu à la Maison de l'Orgère.
- La Croix-Rouge à Rives: propose ses colis alimentaires chaque mardi dans ses locaux rue Sadi Carnot.
- Les Restos du Cœur à Renage: assurent des permanences régulières selon les campagnes d'hiver et d'été, après inscription préalable (à partir de novembre).

En complément, l'épicerie Amandine, située à Voiron, permet aux personnes en difficulté de s'approvisionner en produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits, sur orientation du CCAS.

Toutes ces initiatives ne pourraient exister sans la mobilisation des bénévoles. Or, certaines associations manquent de bras! Que ce soit pour préparer les colis, accueillir les bénéficiaires, gérer les stocks ou simplement donner un peu de temps, chaque aide est précieuse.

Vous souhaitez vous investir? Renseignez-vous auprès du CCAS de Rives (04 76 65 37 79) qui vous orientera vers l'association de votre choix.

TRIBUNES POLITIQUES LIBRES

GROUPE ENSEMBLE

Dans le cadre du respect du Code électoral, la majorité municipale est contrainte de ne plus s'exprimer dans cette tribune jusqu'au scrutin municipal de mars 2026. Elle ne manquera pas cependant de vous informer sur d'autres supports, financés par ses propres moyens.

GROUPE RIVES GAUCHE

Les Dé-Rives de la majorité municipale Lors du conseil municipal du jeudi 25 septembre 2025 (instance que les Rivoises et les Rivois n'ont toujours pas le droit de suivre en direct, et dont tous les comptes rendus ne sont pas publiés sur le site web de la ville), Jérôme BARBIERI, conseiller municipal de notre groupe, a posé la question du montant de la dette de la commune. Aucune réponse de la majorité, qui semblait ignorer le chiffre... Ou souhaitait le cacher. Et on comprend pourquoi: en cette seule année 2025, la dette est passée de 4,2 millions d'euros à 7,2 millions d'euros, soit une augmentation de 79% en seulement neuf mois.

Une irresponsabilité qui s'est également illustrée dans la réponse de M. le Maire à une question sur le mode de consultation des entreprises: «On est libre de faire ce que l'on veut.» Non, Monsieur le Maire, vous gérez l'argent public des Rivoises et des Rivois. À ce titre, vous avez un devoir de responsabilité et de transparence. À l'approche des élections municipales, ce n'est pas ainsi que vous regagnerez la confiance perdue des Rivoises et des Rivois.

Jérôme BARBIERI, Ali ZERIZER, Didier DUCOURTIOUX, Jérôme DEROO, Franck FEDOR / rives.gauche@orange.fr

GROUPE RIVES EN TRANSPARENCE

Les élus du groupe Rives en Transparence n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

OCTOBRE

■ JEUDI 23

Permanence de Julien Stevant, maire, 16h-19h en mairie (réservation 04 76 91 28 70)

■ MERCREDI 29

Permanence du conciliateur de justice, 8h30-11h30 en mairie (réservation au 04 76 91 46 44)

■ JEUDI 30

Réunion collective «Les soirées ciné-docu » du centre social. 19h. Maison de l'Orgère

■ VENDREDI 31

Soirée courts-métrages «La nuit des films mortels» du centre social, 18h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

NOVEMBRE

■ DIMANCHE 2

Loto des associations des Ehpad de Rives et du Grand-Lemps, 14h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ MERCREDI 5

Permanence de l'avocat conseil, 16h-18h en mairie (réservation 04 76 91 28 70)

Troc des familles du centre social, 16h30-18h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ JEUDI 6

Apéro lecture dans le cadre de Livre à Vous, 19h, Commune Libre du Mollard, rue de la Treille

■ SAMEDI 8

Permanence de Julien Stevant, maire, 9h-12h en mairie (réservation 04 76 91 28 70)

Loto de Rives Sports Football, 17h30, gymnase municipal

MARDI 11

Pucier de l'Amicale des donneurs de sang, 8h-17h, gymnase municipal

Cérémonie du souvenir de l'Armistice de 1918, 11h, monument aux morts, cimetière de l'allée des Tilleuls

■ MERCREDI 12

Atelier parent-enfant du centre social municipal, «création d'un herbier», 14h30-16h30, Maison de l'Orgère (marché artisanal et buvettes)

Réunion de préparation du séjour d'été du centre social municipal, 18h30, Maison de l'Orgère

■ SAMEDI 15

Collecte de denrées au profit de la Croix-Rouge organisée par les élus du CME, 9h-18h, Super U Colombe

■ MERCREDI 19

Permanence de Julien Stevant, maire, 9h-12h en mairie (réservation 04 76 91 28 70)

Atelier parent-enfant du centre social municipal, «personnalisation d'une cabane à oiseaux », 14h30-16h30, Maison de l'Orgère

■ VENDREDI 21

Soirée «after-work» et «blind test» de la MJC, 18h30, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

MARDI 25

Pause parent du centre social municipal, «les enjeux de la séparation», 18h-19h30, Maison de l'Orgère

Conférence théâtralisée autour de l'inceste «Ces choses-là on n'en parle pas, on oublie », 20h, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

■ VENDREDI 28

Soirée-débat de la MJC «Fake news: peut-on encore garantir l'esprit critique?», 19h, salle Pierre Brigard

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, 19h en mairie (sur inscriptions au 04 76 91 46 44)

■ VENDREDI 28, SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30

Théâtre avec Rendez-vous au square par le Théâtre Arrive, salle F. Mitterrand, parc de l'Orgère

DÉCEMBRE

■ MERCREDI3

Permanence de Julien Stevant, maire, 9h-12h en mairie (réservation 04 76 91 28 70)

■ JEUDI 4

Séance publique du conseil municipal, 19h en mairie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

14/04 • Steven GUTTER-TORNABENE 01/07 • Silvio HENRIQUES 24/08 • Maël FUGIER

MARIAGES

05/07 • Victoria SANCHEZ & Mattéo DURA 05/07 • Frédérique MARTINELLI & Enio DA PONTE 09/08 • Jennifer SALICHON & Julien BONNEVIE 23/08 • Clarisse LAGRASTA & Jérémy TROUILLOUD 06/09 • Chloé ZANCHI & Maxence CHARRANSOL 13/09 • Freddy REYNIER & Aurore SARRANT

PACS

19/06 • Tiffany LAMARTINE & Maxime GONDREXON 27/06 • Virginie JALLON & Jordan SALVAÏA 08/07 • Marina GARCIA-VILLARAVID & Didier DURAND-GAILLARD

28/03 • Albert TESTELIN, 68 ans 18/06 • Geneviève REYNAUD-DULAURIER. veuve LOUVAT, 97 ans

01/07 • Guy ROCHE, 79 ans

14/07 • Gilbert TRIPIER, 87 ans

17/07 • Gabriel GILLIN, 90 ans

22/07 • Gisèle BRUN, veuve CLAVIER, 99 ans

27/08 • Yves BARRERE, 72 ans

05/09 • Marie-Annick BUONO, épouse

PULCRANO, 60 ans

07/09 • Denise MAZUR, veuve COQUILLARD, 94 ans

■ PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

02/08 • Roman CHANTERFAU

RAPPEL: la parution dans cette rubrique État civil est soumise à l'autorisation des familles sollicitées par les services municipaux. L'absence de réponse vaut légalement réponse négative Si des événements sont manquants, merci de contacter la mairie au 04 76 91 46 44.













